



Demande de rétractation de la vente d'un chiot

Par **margotDU51**, le **08/02/2012** à **16:44**

Bonjour,

J'ai vendu un chiot il y a - de 7 jours. Je suis un particulier. J'étais en contact par mail avec les personnes. Les personnes m'ont réglé une partie du chiot et il est convenu qu'il me règle le reste dans 1 mois. Le chiot est parti pucé et vacciné, mais je ne leur ai pas donné le carnet de vaccination car je ne l'avais pas encore récupéré du véto quand ils sont venus. Ni la copie du papier d'enregistrement de la puce. Pour nous tout était OK.

Mais, ma fille ne se remet pas du départ de ce bébé. Depuis dimanche elle pleure, reste dans sa chambre, s'enferme de plus en plus. Elle à 19 ans et sombre en dépression alors que se n'est pas dans sa nature. Elle nous fait vraiment peur.

J'ai envoyé un mail aux acquereurs, un jeune couple pour leur dire la souffrance de notre fille et leur demander de voir les conditions pour reprendre ce chien dont la vente a déclenché une réaction imprévisible chez notre fille.

Ces personnes refusent d'entendre notre souffrance. Ils ont le chien depuis 3,5 jours maintenant.

Que pouvons nous faire ? avons-nous un recours ?

merci de votre réponse